

# *Le petit Baladin*

**Commune de BALADOU**



*Janvier 2018*

*Bulletin municipal n°33*

## *Le mot du Maire*

*Chères Baladines, chers Baladins,*

*Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année riche en bonheur, riche dans vos vies professionnelles et surtout riche en santé.*

*2018 sera l'année des travaux de la salle des fêtes qui aujourd'hui entre dans sa 32<sup>ème</sup> année. Elle mérite bien une bonne rénovation et mises aux normes.*

*L'architecte étant retenu maintenant nous allons travailler sur les plans et le budget pour mener à bien ce projet.*

*Une réunion sera prévue avec les associations et habitants de la commune pour présenter le projet et l'améliorer en fonction des remarques que vous pourrez y apporter, le but étant de la rendre le plus fonctionnelle possible. Nous espérons pouvoir démarrer les travaux en avril, pour pouvoir les terminer en fin d'année.*

*Un mot sur l'urbanisme : aujourd'hui l'urbanisme nous a échappé puisque la compétence a été transférée à la communauté de communes Cauvaldor. Cependant notre document (PLU) continue à être opérationnel jusqu'à l'approbation de celui de Cauvaldor (2020).*

*La communauté de Communes s'est lancée dans un grand (PLUiH) Plan Local d'Urbanisme en y rajoutant l'Habitat. Ce nouveau document va engendrer une inévitable réduction de notre surface constructible. Ce nouveau document laisse entrevoir que les pôles économiques seront certainement privilégiés par rapport aux petites communes. Une réduction de 33% de la surface à bâtir serait appliquée sur l'ensemble de Cauvaldor.*

*Si vous avez des projets de construction proches, je vous invite à regarder la carte de notre PLU et son règlement afin de les concrétiser. L'intérêt pour notre commune est de pouvoir se développer en proposant des surfaces constructibles. Mais attention à ne pas faire de la spéculation en bloquant des terrains où rien ne se passerait dans les années proches.*

*Notre école résiste pour l'instant, la création du nouvel RPI avec Martel, Cuzance et maintenant Montvalent nous permet de la maintenir. Ce RPI se met en place progressivement et prend ses marques grâce au travail collectif des enseignants et je les en remercie. Si le Président de la République a annoncé qu'il n'y aurait plus de fermeture d'école, nous devons tout de même rester vigilants, car du point de vue "comptable" le Lot serait privilégié en nombres d'enseignants, 17 postes sont menacés dans notre département. Nous serons sûrement dans la liste des "privilégiés", aussi nous aurons besoin de vous tous pour défendre notre école, et au-delà, notre ruralité.*

*Je vous laisse découvrir ce nouveau Petit Baladin de Janvier et vous souhaite à nouveau au nom du conseil municipal une très bonne et heureuse année 2018.*

*Jean-Philippe PAGEOT*

## Elections Sénatoriales

Le 24 septembre dernier, deux représentants du département ont été élus au Sénat.

**Angèle PREVILLE** brigue son premier mandat de sénatrice. Née en 1955 elle est professeure de physique-chimie mais également élue municipale de Biars-sur-Cère depuis 2014 et conseillère départementale pour le canton Cère et Ségala depuis 2015.

Son élection fait d'elle la première femme lotoise élue au Sénat.

- Membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable
- Membre de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- Membre du groupe socialiste et républicain



**Jean-Claude REQUIER** Sénateur depuis 2011, il fut renouvelé à ce mandat national dès le premier tour.

Né en 1947, professeur d'histoire géographique, il fut maire de Martel jusqu'en 2014, conseiller départemental et régional.

- Membre de la commission des finances
- Président du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen
- Membre de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (O.S.C.E.)



## Sous préfecture de Gourdon

Monsieur Thierry DOUSSET, sous préfet de Gourdon depuis juillet 2016, a quitté le Lot pour le Gard où il sera le chef de cabinet du Préfet.

Il est temporairement remplacé dans cette fonction par Madame Nadine CHAÏB, sous préfète de Figeac depuis août 2017, dans l'attente d'une nomination définitive d'un agent de l'Etat pour l'arrondissement de Gourdon.

## Intercommunalité

La communauté de communes a mis en place un agenda trimestriel dénommé « Quiquoioù ? » qui recense l'ensemble des propositions artistiques, culturelles et patrimoniales du territoire. De nombreuses animations sont organisées sur les 79 communes de Cauvaldor : concerts, spectacles, théâtre, expositions, conférences, cinéma, visites ou encore ateliers artistiques... Les informations sont disponibles sur le site [www.cauvaldor.fr](http://www.cauvaldor.fr) mais des livrets papier sont également à votre disposition en mairie.



Les comptes rendus des séances des conseils communautaires sont consultables sur le site de la commune. ([www.baladou.fr](http://www.baladou.fr))

## Site internet

Le site internet va prochainement évoluer. La plateforme qui nous héberge fermera sous peu, une migration sera faite vers une nouvelle version de site internet. Ce nouveau site sera plus fonctionnel et répondra aux nouvelles normes des chartes graphiques et d'accessibilité mais aussi à l'adaptabilité aux smartphones et autres tablettes.

Cette évolution devrait remédier aux problèmes d'affichage récurrents et autres dysfonctionnements que nous rencontrons depuis plusieurs mois sur le site actuel.

Nous ferons notre possible pour que vous puissiez retrouver toutes les informations utiles de l'ancien site sur le nouveau.

## Population



Selon les chiffres officiels au 1er janvier 2018 la commune compte :

Population municipale : 408 personnes habitant la commune

Population comptée à part : 17 personnes en maison de retraite ou étudiants résidant dans une autre commune pour leurs études

Population totale : **425** habitants

Au cours de l'année 2017, à l'issue de ventes, 8 maisons ont changé de propriétaires et 2 terrains nus constructibles ont été vendus sur la commune.

## Etat Civil

### Mariages

07 janvier	MUNOZ Richard et RODRIGUEZ Magalie	Les Soles
23 août	BAIGNEAU Marc René et FAUREL Marie Claire	Bazalgue

### Décès

09 février	FLOUR Louis Marcel Paul	Le Bourg
26 février	BOISSERIE Raymonde Suzanne veuve BOURDET	Les Landes
15 avril	PEYRODES Huguette Yolande veuve SCLAFER	Le Tourtal
15 mai	BRIVAL Michel	Pomié
20 juin	LASCOUX Jeanne Marie Gilberte veuve LAVILLE	Les Bourrières
25 août	GRANDOU Juliette Solange épouse LACROIX	Mas Del Pech

## Liste électorale

### La liste principale :

- 2 demandes d'inscription ont été déposées en 2017 pour être électeur sur la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- 4 jeunes ont été inscrits d'office à leurs 18 ans à la demande de l'Insee
- Toutefois 2 radiations pour déménagement et 3 pour décès ont été comptabilisées.

Total des inscrits au 10 janvier 2018 : 341 personnes dont 170 électeurs et 171 électrices.  
(dont 1 électeur établi hors de France et votant à l'étranger)

### Quelques statistiques



	hommes	femmes	total
de 18 à 20 ans	9	8	17
de 21 à 30 ans	20	18	38
de 31 à 45 ans	31	31	62
de 46 à 60 ans	49	37	86
de 61 à 75 ans	45	54	99
de 76 à 90 ans	16	16	32
de 91 à 100 ans	0	7	7
	170	171	341

**Liste complémentaire municipale\*** : la liste comprend 4 inscrits dont 3 électeurs et 1 électrice.

**Liste complémentaire européenne\*** : la liste comprend 4 inscrits dont 3 électeurs et 1 électrice.

\* Electeurs de l'Union Européenne habitant Baladou

## Demandes d'urbanisme

Les demandes instruites :

### **Certificats d'urbanisme informatifs**

10 dossiers (dont 9 déposés par des notaires )

### **Certificats d'urbanisme opérationnels**

13 dossiers (dont 6 déposés par des notaires, et 2 en cours d'instruction)

### **Déclarations préalables de travaux**

18 dossiers

Dont 2 piscines 3 divisions parcellaires (dont 1 abandon en cours d'instruction)  
 3 toitures 1 changement de fenêtres volets  
 1 coupe d'arbres 1 régularisation d'aménagement en pièces à vivre  
 1 abri de jardin 1 régularisation de création de porte et fenêtre  
 1 clôture 1 régularisation piscine  
 1 poteau ENEDIS 1 crépi de bâtiment  
 1 pose d'un vélux

**Permis de construire** 1 garage, abri de jardin et modification existant  
 1 modification implantation habitation  
 1 bâtiment d'exploitation agricole

Pour rappel, après autorisation des travaux demandés, la déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des aménagements doit être déposée en mairie, que la fin soit partielle ou totale, suivant la nature des travaux réalisés.

## Personnel communal

En septembre dernier un nouveau visage a fait sa rentrée à l'école avec les élèves. Monique Leymarie en poste depuis 2001 a fait valoir ses droits à la retraite. Isabelle GOURSAT, Baladine de souche et de cœur, assure désormais les fonctions de cantinière mais aussi le service de la garderie et le ménage des bâtiments municipaux.

Bonne retraite à la première et bienvenue à la seconde.



## Noël des aînés

Depuis quelques années les aînés de la commune (+75ans) sont conviés à un repas de Noël à l'approche des fêtes. C'est ainsi que 16 d'entre eux ont répondu présents à l'invitation et ont partagé un repas à l'Atelier du Goût le dimanche 17 décembre à midi avec les élus.

Un colis gourmand a été remis par les conseillers municipaux aux 12 personnes, dont 3 couples, qui n'ont pu venir au repas.

Les 10 aînés actuellement domiciliés à l'extérieur de la commune ont reçu une boîte de chocolats.



## Accessibilité de la bibliothèque

Afin de mettre aux normes l'accessibilité de ce local municipal, une partie des travaux a été entreprise en 2017. A l'automne, les agents communaux Francis et Michel ont installé une terrasse en bois afin de remédier au dénivelé devant la porte d'entrée et ainsi supprimer la marche. D'autres aménagements sont à venir pour compléter ce dispositif.

Une mise aux normes d'accessibilité de tous les bâtiments municipaux est prévue suite à un diagnostic réalisé par le biais de Cauvaldor.

En 2018, ce sera au tour de l'église et des travaux à la salle des fêtes, avant l'école en 2019.

## Projet de travaux salle des fêtes

Le projet de la salle des fêtes prend forme : les demandes de subventions ont été émises, l'architecte retenu, le permis de construire sera déposé prochainement.

Les travaux de réfection et de mise aux normes porteront essentiellement sur l'électricité, le chauffage, l'isolation, les luminaires, les revêtements de sol et de murs, la toiture et les accès handicapés.

Les sanitaires actuels seront réaménagés et les équipements changés, un troisième sanitaire sera créé avec un accès handicapé.

Dans la cuisine, un nouveau sol avec une évacuation pour le lavage et un sas entrée/sortie de cuisine seront les modifications majeures, un mur plein condamnera les portes actuelles de l'annexe et de l'ancienne bibliothèque ainsi que les fenêtres côté vestiaire. L'espace actuel « garage » sera divisé en 2 zones, la première vers l'arrière du bâtiment servira de loge et au stockage de la future scène amovible, le local vers le parking recevra les tables et chaises. Un accès latéral sera créé dans l'agrandissement de la salle devant l'actuel garage. Le bar et l'espace vestiaire seront réaménagés, les fenêtres de l'arrière seront remplacées par des baies vitrées fixes.

Les travaux s'effectueront sur plusieurs mois, les associations seront dès lors dirigées vers les locaux de communes voisines pour leurs manifestations.

## WC public

A l'occasion des travaux de la salle des fêtes, un sanitaire public sera implanté en contrebas, au plus près de la fosse existante et à proximité de l'abri bus de transport scolaire. Cet équipement faisait défaut, en particulier lors de manifestations festives à Baladou.

## Cimetière

Après recensement, certaines concessions peuvent être considérées comme abandonnées. Une procédure de reprise est en cours. Une dizaine d'emplacements sont concernés. Cette procédure prendra fin en 2021 au terme du délai légal.

Un panneau d'affichage a été implanté sur le parking du cimetière. Vous y trouverez diverses informations concernant cette procédure de reprise ainsi que les avis de décès.



## Bibliothèque

### Le plein de livres et de projets

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de nouveaux rendez-vous

- ✚ Un rendez vous mensuel le dernier mercredi de chaque mois de 15h à 17h destiné en priorité aux personnes qui ont des problèmes de locomotion. (ce qui n'exclue, bien évidemment pas les autres...) pour choisir des livres, discuter de nos lectures et pourquoi pas prendre un thé ou un café.

Le mini bus de Baladou viendra vous chercher à domicile.

#### 1<sup>ère</sup> rencontre le 31 janvier de 15h à 17h

Pour les lecteurs qui le souhaitent, il pourrait être envisagé un dépôt de livres à domicile.



Merci de donner votre opinion sur ces deux propositions.

- ✚ BB lecteurs ouvert aux familles et aux assistantes maternelles :

La bibliothèque vous est ouverte le deuxième jeudi de chaque mois, avec vos enfants de 0 à 3 ans autour de contes, d'histoires en paroles et en chansons françaises, espagnoles ou anglaises...



#### 1<sup>ère</sup> rencontre le 8 février de 10h30 à 11h30

- ✚ **Le dimanche 11 février à 15h**, nous vous proposons de faire travailler vos méninges pour participer à une dictée de Pivot



## Démarches en ligne

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET ACCESSIBLES DEPUIS VOTRE DOMICILE, 24H/24



### Vos démarches en ligne



demande passeport

pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées



demande carte nationale d'identité

pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées



Permis de conduire

demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen, renouvellement de permis de conduire (perte, vol, détérioration ou avis médical), conversion du permis militaire, validation d'un brevet professionnel et consultation du solde des points du permis de conduire



Certificat d'immatriculation

demande de duplicata de certificat d'immatriculation d'un véhicule pour perte, vol ou détérioration, changement d'adresse, changement de titulaire, obtention d'un certificat de situation administrative (non-gage) et enregistrement de déclaration de cession

Vous avez accès à internet ?

**N'attendez plus !**

Éviter les files d'attente aux guichets et les déplacements à la préfecture

Rendez-vous sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)



téléprocédures

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

**Besoin d'aide ?**

Des points numériques sont à votre disposition à la préfecture du Lot et aux sous-préfectures (Gourdon et Figeac).



À partir du 2 novembre 2017, les guichets des cartes grises et permis de conduire seront définitivement fermés.



## Quelques nouveautés réglementaires

Depuis le 1er octobre 2017

### **Vapotage interdit en entreprise**

Vapoter au travail dans un espace de travail ouvert et collectif est interdit. De nombreux employeurs ont déjà devancé cette évolution via le règlement intérieur. Le cadre légal est désormais posé avec la publication du décret du 25 avril 2017 issu de la loi de modernisation du système de santé interdisant le vapotage sur le lieu de travail. L'interdiction concerne surtout les open spaces, les salles de réunion, de formation, de repos, le restaurant d'entreprise, les vestiaires, les toilettes, l'atelier... mais ne s'applique pas aux bureaux individuels fermés. L'utilisation de la cigarette électronique au bureau est passible d'une amende de 2<sup>ème</sup> classe, soit 150 euros. Cette infraction sera délivrée par un agent de contrôle de l'inspection du travail.

Depuis le 1er novembre 2017

### **Pacs**

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à compter de cette date. Conformément à la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle de novembre 2016 les tribunaux cèdent aux mairies les conclusions, modifications et dissolutions des PACS. Les notaires restent toutefois également compétents pour cette formalité.

A partir du 1er janvier 2018

### **Commerçants : obligation d'un logiciel de caisse certifié**

Les commerçants devront, au 1er janvier 2018, se doter d'un logiciel de caisse certifié et sécurisé. Destinée à lutter contre la dissimulation de recettes et la fraude à la TVA, cette obligation s'appuie sur l'inaltérabilité, la sécurité, la conservation des données ainsi que leur archivage pendant six ans.

### **Hospitalisation**

Inchangé depuis 2010, le forfait hospitalier augmentera de deux euros par jour pour passer à 20 euros (15 euros pour les séjours en psychiatrie) par personne. Cela s'inscrit dans la lignée du Projet de loi pour le financement de la Sécurité sociale. Le forfait journalier en hôpital constitue la participation financière aux frais d'hébergement dans un établissement de santé et doit être réglé pour toute hospitalisation de plus de 24 h.

Toutefois, 96 % des Français possèdent une complémentaire santé. Celles-ci prennent généralement en charge le montant des journées d'hospitalisation pour leurs adhérents.

Il est également possible d'être exonéré du paiement du forfait hospitalier, notamment si vous êtes bénéficiaires de la CMU ou de l'AME (Aide Médicale de l'État), pendant les 4 derniers mois de votre grossesse, si vous êtes victimes d'un accident de travail...

### **Mieux informer les consommateurs sur les optiques et les prothèses auditives**

Les opticiens et audioprothésistes doivent établir un devis obligatoire avant tout achat. Ce devis précisera de manière distincte le prix du produit seul et le tarif de la prestation rendue par le vendeur. Ainsi, les consommateurs pourront plus facilement comparer les prestataires, et savoir à quelle hauteur ils seront remboursés par leur complémentaire santé. Afin d'améliorer la traçabilité des produits, le consommateur devra être informé sur le nom et l'adresse du fabricant, ainsi que sur les caractéristiques précises du produit. Les lunettes et appareils auditifs fabriqués à la suite d'une prescription médicale devront porter un numéro d'identification spécifique. Une précision s'ajoute pour les audioprothésistes. À la suite de l'achat d'un appareil auditif, le patient effectuera plusieurs séances supplémentaires auprès du prothésiste afin de régler et d'adapter son matériel. Ces séances sont non-optionnelles, et devront donc également figurer dans le devis.

## 1914-1918 : DES LAURIERS ET DES LARMES Appel à documents



Plusieurs numéros du Petit Baladin, au cours des années 2007 à 2011, avaient évoqué, sous le titre « In Memoriam », chacun des vingt soldats de la guerre 14-18 inscrits au monument aux morts de notre commune.

Depuis, un peu partout en France, les communes ont commémoré les morts de cette époque mais aussi les autres « Poilus », ceux qui sont revenus.

Ceux-ci ont généralement été discrets sur les durs moments vécus au front, loin de chez eux, dans la boue et le froid, sous la mitraille.

Les historiens, à travers la littérature ou le cinéma, ont su nous restituer ces moments-là. Ce qu'ils n'ont pas pu, c'est de mettre des noms sur ces combattants. Les archives départementales, partout en France, ont mis sur Internet les registres matricules identifiant, autant que possible, ces individus, maintenant tous disparus, et qui ne restent que partiellement dans nos mémoires.

Il nous a donc paru utile, en cette année 2018, centenaire de l'Armistice, de faire revivre, ou du moins d'inscrire, pour la mémoire de notre village, sur notre média, « Le petit Baladin », individuellement et en quelques lignes, le parcours militaire des enfants nés à Baladou pris dans la tourmente de l'Histoire.

Un numéro spécial y sera consacré et paraîtra le 11 novembre 2018.

Pour lui donner vie, le plus possible de photos est nécessaire : photos de soldats ou portraits ultérieurs de ces anciens combattants seront les bienvenus. Nous comptons sur vous pour que le bulletin du souvenir donne envie d'être conservé par les générations futures.

Contact : Lionel Griset 05.65.37.34.39.

## Notre commune avant la Révolution Française Les cahiers de doléances de la paroisse de CREYSSE BALADOU

Au début des années 1980, par un heureux hasard, au cours de travaux de rénovations intérieures de la mairie de Martel au Palais de la Raymondie, une quantité importante d'archives du XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles fut découverte.

Parmi ces archives figuraient les Cahiers de Doléances de la Sénéchaussée de Martel en 1789. Presque toutes les paroisses sont concernées y compris la nôtre, c'est-à-dire, à l'époque, Creysse et Baladou.

Pour les historiens, cette découverte est importante car ces cahiers, considérés comme perdus, participent à la compréhension de l'histoire de la France profonde dans nos régions à la fin de l'ancien régime.

Mais reprenons notre histoire de France : en 1789 le Roi Louis XVI décide de réunir les Etats Généraux, c'est-à-dire les représentants des trois composantes de la population française : Clergé, Noblesse et Tiers-Etat.

Les représentants des trois ordres seraient convoqués à Versailles en avril 1789. Ils

devaient être porteurs des doléances et des revendications écrites des populations qu'ils représentaient.

Ces écrits furent appelés CAHIERS DE DOLEANCES.

En ce qui concerne le Tiers Etat, c'est-à-dire plus de 95% de la population dans notre région, une large consultation fût organisée dans chaque Paroisse (à l'époque les communes n'existaient pas).

Placés sous l'autorité d'un homme de loi, juge le plus souvent, tous les foyers étaient convoqués à une réunion pour présenter leurs remarques et leurs doléances qui étaient aussitôt notées et enregistrées sur un cahier par le président.

Une première synthèse de tous ces écrits des paroisses était faite au niveau de la Sénéchaussée (pour nous, à Martel) puis une seconde au niveau de la province (pour nous, à Cahors). Ce dernier cahier reprenait l'ensemble des cahiers de la province et devait être porté

« aux yeux du Roi » par les députés convoqués aux Etats Généraux.

La première réunion de ces Etats Généraux était fixée par le roi le 27 avril 1789 au Palais Royal à Versailles. La même procédure concernait également le Clergé et la Noblesse, mais leurs doléances devaient être bien différentes de celles du Tiers Etat.....

Dans notre province du Quercy, il y avait 6 Sénéchaussées : Cahors, Figeac, Gourdon, Martel, Montauban, Lauzerte (le Quercy regroupait une partie du Tarn et Garonne).

Pour le Tiers Etat, la province du Quercy était représentée par 6 députés dont un de Martel : Joseph Delachèze-Murel.

En 1789, les vœux et les propositions du Tiers Etat vont devenir les idées directrices de la Révolution Française. La chute de l'Ancien Régime et les réformes organisant la démocratie en sortiront.

Il n'a pas été fait de carnet à Baladou car nous n'avions pas encore pris notre autonomie, mais nous nous retrouvons dans celui de Creysse. Pour être précis, la paroisse à cette époque n'avait pas tout à fait la même superficie que la commune actuellement : Chavane et Fédou faisaient partie de Rignac, très important à cette époque et Mayrac arrivait aux premières maisons de Pomié.

L'assemblée générale de Creysse-Baladou où le Cahier de Doléances a été rédigé a eu lieu à Creysse le 8 mars 1789. Elle était présidée par M Joseph Ortal, juge de la présente juridiction. Trois cent cinq « feux » avaient été convoqués. (Il semblerait qu'il n'y avait pas de convocation individuelle car le « feu » correspondait à une maison habitée). Il n'y avait que 142 présents et seulement 30 signataires. Il faut préciser que la majorité de la population était illettrée.

**Assemblée du 08 mars 1789** « à l'endroit accoutumé à tenir les assemblées et délibérations »

Président : Me Joseph Ortal, licencier ez droits, juge de la présente juridiction et châtelain de Creysse

Srs Antoine Dunoyer père, Guillaume Lacroix, Jean Duval, Joseph Chambon, Pierre Souilhé, Pierre Vitrat, Pierre Ruard, Antoine Verdou, Gabrielle Coursse, Jacques Delpech, Pierre Veyssié, Dominique Fromage, Antoine Coulon, Antoine Vergne, Mathurin Veyssié, Jean Fromage cordonnier, Pierre Chassaing, Jean Coutel, Jean Drapy, Jean Delnaud, Pierre Prat, Jean Prat, Jean Delcros, Jean Petitpas, Jean Darce, Guillaume Pau, Guillaume Drapy, Jean Despagès Visité, Jean Belledent, Nicolas Vayssou, Jean Darce cadet, Jean Castaigné, Dominique Souilhé, Raymond Cassaignade, Jean Contie, Guillaume Peyridieu, Jean Delnaud Margounet, Antoine Parre, Antoine Vitrac, Jean Darce Bourdichoû, Antoine Chauffour, Jean Rouchou, Antoine Lespinasse, Guillaume Lespinasse, Jean Chassaing, Denis Delnaud, Jean Merigonde, François Dufau, Louis Gramat, Pierre Lafon, Jean Vergne, Benoit Delsol, Pierre Brantie, François Lafaurie, Jean Lascoux, Etienne Chambon, Antoine Laval, Estienne Verdier, Léger Labrunie, Jean Terral, Pierre Carlux, Simon Magé, Philibert Lafeuille, Pierre Chambon, Jean Vergne, Antoine Delsol père, Joseph Cassaignade, Antoine Foucher, Marc Layrac, Vincent Prat, Pierre Souilhé, Jean Delcayré, François Muzac, Pierre Parre, Jean Brantie, Jean Laval, Pierre Souilhé Montet, Marc Jalinié, Jean Lacroix, Guillaume Debos, Antoine Mabit, Baptiste Paret, Jean Noïlles, Pierre Delvert, Michel Lafon, Pierre Coulon, Bertrand Marquès, Jean Darnis, François Delnaud, Pierre Labrunie, Bernard Longaygue, François Belhomé, Alexandre Serager, Jean Partie, Jean Pascalie, Jean Delnaud, Jean Chambon, François Lacassaigne, Jean Despagès, Pierre Belhomé, Me François Dunoyer, Pierre Chambon, Jean Lachamp, Gérard Cayré, Julien Roussiés, Jean Coldefy, Jean Sireyjol, François Lafon, Guillaume Delon, Pierre Hiranie, François Darnis, Pierre Lherbet, Jean Delbut, Denis Cassaignade, Jean Leymarie, Blaise Castaigné, Jean Chassaing, Jean Vergne, Antoine Roche, Antoine Chassaing, Antoine Rouchette, François Vergne, Estienne Pagès, François Lascoux, Jean Bascle, Jean Dardoû, Le Sr Couderc, Jean Campastié, Jean Delvert, Joseph Castaigné.

305 Feux : 1407 habitants (Creysse, Loudour, + Baladou)

Communauté : 142 présents

Députés\* : Srs François Dunoyer de Lacombe, Pierre Souilhé de La Brunette, Joseph Castaigné de Baladou, Jean Daval.

\*le mot de député indique uniquement la fonction de délégué : à cette époque les députés des paroisses étaient des personnes choisies parmi les assemblées pour une mission définie.

Bien des familles de Creysse et Baladou peuvent encore se retrouver dans cette énumération, néanmoins bien de ces noms ont été je suppose déformés et modifiés.

Par manque de place, le texte intégral du cahier de doléances rédigé à Creysse le 08 mars 1789 sous l'autorité de M. Joseph Ortal, sera présenté dans la prochaine publication du Petit Baladin ainsi qu'une analyse approfondie des doléances des habitants de nos paroisses.

Jean-Louis Clédel

## Quelques nouvelles de l'école

2018 est déjà là, les élèves de CP/CE1 de l'école de Baladou vous souhaitent une belle nouvelle année !

Depuis le mois de septembre, l'école accueille 18 élèves dont 9 CP et 9 CE1.

Le début d'année a été ponctué de projets et de sorties.

Le lien entre les élèves du RPI Baladou/Cuzance/Martel/Montvalent est une priorité et fait partie du projet de RPI :

Le 29 septembre, nous sommes donc allés découvrir le musée Zadkine et le magnifique village des Arques avec nos camarades de CE1/CE2 de Martel sous un soleil radieux.



Quelques jours après, c'est avec les CP de Martel que nous avons visité le musée des automates à Souillac et l'exposition sur les masques du Mali. Le même jour, nous avons aussi participé à 3 ateliers pour la fête des sciences : les phosphatières, le planétarium et les robots.



Le 21 novembre, nous nous sommes rendus au Palais de la Raymondie pour regarder le dessin animé « Ernest et Célestine » dans le cadre du programme « Ecoles et cinéma ». Nous avons profité de l'après-midi pour travailler avec nos camarades de Martel en ateliers autour du film visionné le matin.

Enfin le jeudi 21 décembre, tout le RPI élémentaire a assisté, à la maison de la Truffe, au spectacle de Noël ! Spectacle de grande qualité et très poétique.

Le 09 octobre, nous avons été, cette année encore, invités au restaurant « L'Atelier du Goût » à Baladou pour la semaine du goût. Merci beaucoup à M. et Mme AMANN pour leur générosité et leur gentillesse. Les enfants ont pu se régaler et confectionner eux mêmes leur dessert : une tartelette aux fruits !

Le lundi 18 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël des écoles de Cuzance et Baladou à la salle des fêtes de Baladou. Un délicieux repas attendait les élèves et tout s'est déroulé dans la bonne humeur. Le passage du Père Noël a fait briller les yeux des plus petits !



Les élèves ont aussi participé à l'opération « Mon école a la fibre du tri » et ont rassemblé une dizaine de sacs remplis de vêtements à redistribuer à différentes associations caritatives.



Ce début d'année scolaire a été très intense en projets, il est temps de remercier l'Association des Parents d'Elèves de Baladou/Cuzance, qui finance toutes ces sorties et permet aux élèves de faire de nouvelles expériences. Le loto des écoles aura lieu le samedi 27 janvier à la maison de la Truffe à 20h30 et nous espérons vous y voir très nombreux !

Merci aussi à la mairie de Baladou qui répond toujours positivement et rapidement aux différents besoins de l'école.

Merci à Mme Aubel qui donne de son temps pour nous recevoir à la bibliothèque tous les 15 jours.

Merci à Francis, toujours disponible pour nous rendre service et merci à Isabelle, notre nouvelle cantinière qui s'est très bien adaptée !



Une pensée pour Monique, que l'on n'oublie pas, et qui nous fait le plaisir de passer nous voir régulièrement.

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année.

Vanessa Bessière

## Association des Parents d'Elèves

L'APE organise son loto le 27 janvier 2018 à la maison de la truffe à 20h30, de nombreux lots vous y attendent. Grâce aux recettes réalisées lors de ses manifestations, l'APE finance les projets des écoles de Cuzance et Baladou. Cette année encore les enfants participeront au projet école et cinéma (3 films adaptés à leur âge leur seront proposés dans l'année), au cycle piscine et diverses sorties pédagogiques dont certaines sont en lien avec l'école de Martel puisque les écoles de Baladou, Cuzance et Martel se sont regroupées en RPI. L'APE gère aussi les commandes et la facturation des cantines des écoles, ce qui permet aux enfants de bénéficier de repas savoureux préparés par les cantinières (Isabelle et Michelle) à moindre coût pour les familles.

L'année 2017 s'est terminée par le traditionnel repas de Noël pour les enfants durant lequel le Père Noël est venu remettre des cadeaux pour les classes. Il est à noter que le stand des écoles a eu un franc succès lors de la Foire de la Truffe : les crêpes se sont bien vendues. N'hésitez donc pas à venir nombreux au loto du 27 janvier pour que l'APE puisse continuer à financer les projets des écoles de Cuzance et Baladou.

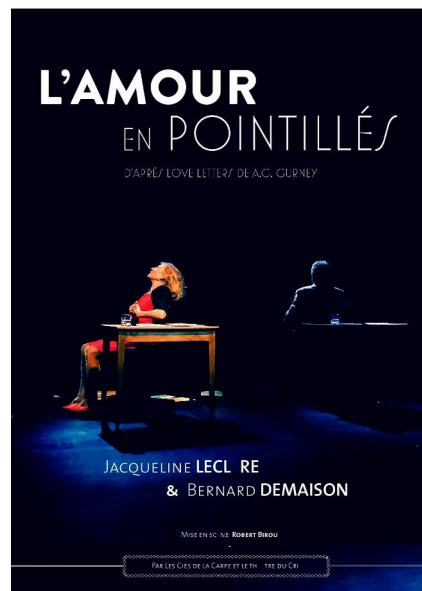
## Baladou GYM

Baladou-gym n'est pas seulement une association qui a plus de 10 ans d'existence, mais c'est aussi un groupe; un groupe de 43 personnes (à ce jour) de 13 à 88 ans qui ont le plaisir de se retrouver et de pratiquer la gymnastique volontaire qui allie équilibre, effort et soutien. Le froid ou la pluie ne nous font pas reculer et nous nous réunissons deux fois par semaine le mardi matin et/ou le mercredi soir.

Encadrés par Christine, professionnelle avertie, nous pratiquons différentes activités de gymnastique comme le stretching (ou souplesse), le renforcement musculaire, la gym équilibre, le step, la méthode Pilate, le piloxing, la gym mémoire. Elle est attentive au bon geste, rectifie un mauvais positionnement, nous distille des conseils pour un bon maintien et toujours avec le sourire. Christine n'hésite pas à se former très régulièrement afin d'enrichir et de dynamiser plus encore nos cours.

Baladou-gym a organisé par le passé plusieurs repas conviviaux, des rencontres sportives de haut niveau et a reçu cette année deux compagnies théâtrales qui ont enchanté un public nombreux.

Nous serons heureux de vous retrouver parmi nous le mardi à 11h00 ou le mercredi à 18h30 en la salle des fêtes de Baladou.



Le président  
Michel Berger

## Comité des fêtes

C'est parce que nous sommes une « BELLE EQUIPE » que nous avons plaisir à animer le village de BALADOU.

C'est sur un bilan très positif, aussi bien financièrement qu'émotionnellement, que s'est déroulée cette année encore la GRANDE FETE de BALADOU :

- Plus de 160 personnes au repas qui, il est vrai, s'est un peu prolongé dans la soirée.

- Plus de 40 voitures anciennes la journée du 15 août et ce malgré le mauvais temps.

Un grand merci au club « les Vieux Pistons Périgordins » et autres exposants d'être venus.

- Puis le marché gourmand qui malgré les quelques averses s'est bien passé.

- Le feu d'artifice a néanmoins pu être « tiré » mais en avance sur l'horaire prévu sur recommandation du « responsable artificier » pour des raisons climatiques, comme vous l'avez compris. Je m'en excuse auprès des gens arrivés trop tard.



La fête s'est passée dans la bonne humeur et sans aucun incident.

Merci à toutes et tous les bénévoles sans qui nous n'aurions pas pu faire cette belle fête qui reste une belle fête de village.

Je tiens personnellement à remercier les habitants de BALADOU qui participent fortement à cette fête grâce à l'accueil très positif et aux recettes reçus pour les aubades.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une très, très belle année 2018.

Le président  
Michel Gaucher



## Accor'danse

Cette Année encore, le club de Danse fait partie des animations de la commune. Nous sommes actuellement 47 inscrits. La bonne humeur et le plaisir de danser font partie de nos motivations pour sortir malgré des températures qui parfois inciteraient à rester chez soi.

Une soirée « CREPES » est programmée pour le samedi 20 janvier 2018 à 20h à la salle des fêtes de Baladou, soirée animée par « GERARD GOUNY ». Pour 10 euros « seulement » vous



avez droit à un verre de cidre, des crêpes à volonté et à la soirée dansante... Les réservations étant obligatoires, vous pouvez vous inscrire au 06.26.60.19.21.

Le club « ACCOR'DANSE » est heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018. Que la santé soit avec vous.

Le président  
Michel Gaucher

## Pomié en fêtes



### Soirée vin nouveau & châtaignes

Le 18 novembre dernier l'Association avait invité tous les habitants de Pomié à fêter l'arrivée du vin nouveau et à griller quelques châtaignes de saison.

Une trentaine de convives se sont ainsi retrouvés pour partager les agapes apportées par les uns et les autres avant de déguster les châtaignes que nos maîtres brasero du soir s'étaient chargés de faire griller dans leurs poêles à trous sur la braise rougeoyante du charbon de bois.

Et pour aider à la digestion de tout cela, la soirée s'est poursuivie avec quelques danses de salon plus ou moins improvisées et/ou maîtrisées, et auxquelles Denise, la doyenne du village n'a pas hésité à participer malgré ses 90 automnes révolus.



### Journée Téléthon

Le 9 décembre dernier, à l'occasion du week-end national dédié au Téléthon, l'Association a contribué à la réussite de cette journée en organisant un concours de pétanque en doublettes.

Malgré la fraîcheur ambiante et un soleil timide, une douzaine d'intrépides volontaires, de tous âges, se sont présentés dès 13h30 à l'inscription avant de s'affronter en 4 parties acharnées.

Chacune et chacun est reparti avec un petit souvenir, à utiliser quand il fera plus chaud, et avec le sentiment d'avoir œuvré, dans la bonne humeur, à cette noble cause.



## Téléthon



La soirée organisée au profit du TELETHON 2017 par le Comité des Fêtes, le club Accor'danse et les diverses associations de la commune de Baladou, a rencontré un franc succès.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de la journée, qu'il s'agisse de la mise en place de la salle, de l'organisation l'après-midi, de la marche à pied, de la balade vélo et pour la première fois cette année du concours de pétanque qui a réuni 10 équipes « en doublette ».

Puis merci également lors de la soirée « MOULES FRITES » à tous les intervenants en cuisine qui nous ont régalez, (merci au restaurant l'Atelier du Goût qui a préparé gracieusement et comme l'année passée le potage), un grand coup de chapeau aux jeunes du comité des fêtes qui ont assuré le service avec brio (efficacité, gentillesse...dixit les participants de cette belle soirée.)

Chacun à donné de son temps, quoi de plus naturel pour une noble cause!

**BRAVO et MERCI à TOUTES et TOUS**



Cette année 2017 est terminée et une nouvelle page blanche s'offre à nous.

## Cours d'informatique

Voilà la huitième année que le Club Informatique anime deux fois par semaine des cours. Si les nouveaux se font rares, les anciens en profitent pour remuer leurs méninges, car c'est un excellent exercice intellectuel qui demande mémoire, réflexion et agilité dans le maniement de la souris.

Un clic ça va, mais un double-clic n'est pas évident pour des doigts ankylosés. Heureusement qu'il y a les vacances scolaires pour oublier les contraintes du clavier et d'Internet.

Pour l'année 2018, les déclarations de revenus se feront par Internet. Aussi le Club Informatique se met à la disposition de tous, pour soit mettre à disposition un ordinateur, ou aider les personnes qui le souhaitent.

La reprise des cours a eu lieu le Mardi 09/01/2018 à 09h00 Salle au dessus de la Bibliothèque et le Jeudi 11/01/2018 à 09h00 Salle au dessus de la Bibliothèque.



Le Club Informatique remercie la Mairie pour le prêt gratuit de la Salle Informatique.

## Cours d'espagnol

Une nouvelle année d'Espagnol commence!

2018 se présente bien avec nos deux groupes de niveaux qui se retrouvent tous les Samedis. Le premier avec six élèves et le deuxième, plus petit, mais tout aussi dynamique.



Nous sommes toujours prêts à recevoir de nouvelles personnes intéressées d'apprendre cette langue et surtout passer un moment agréable et convivial. Il n'est jamais trop tard pour essayer!



Pour tout renseignement contactez  
Giselle Insausti Millet  
giselleinsausti@gmail.com  
07 83 09 10 42  
05 65 41 54 72



## Quercy Généalogie

En généalogie l'entraide n'est pas un vain mot, c'est ainsi que pour une association amie de l'Oise « Mémoire d'Attichy & de son canton », notre groupe a recherché des informations sur l'officier Etienne Carriol. Celui-ci durant la Grande Guerre a commandé une batterie à Attichy (60). Dans le cadre de la clôture des commémorations du centenaire cette année, une conférence animée par Didier Waflart (historien de cette association), suivie de la projection d'une vidéo montée par Michel Bergé, sera retracée cette période de sa carrière militaire. Par le biais de « Généalogie en Corrèze » qui dispose d'un important réseau et de l'association « Le fil d'Ariane » qui rayonne dans toute la France, nous avons collecté une somme de documents que nous lui avons transmis. Mme Chantal Druart présidente de cette association, est professeure d'allemand retraitée. En retour nous nous sommes permis de lui soumettre le dossier d'un ancien prisonnier de guerre allemand, père de la compagne d'un de nos adhérents. Lundi 18 décembre 2017, un membre de notre groupe qui effectuait des recherches en mairie de Biars-sur-Cère, a été sollicité par M.Pierre Chaumeil adjoint au maire, au sujet d'un soldat de 39-45 « Mort pour la France ». Celui-ci n'était pas mentionné sur le monument aux morts et la municipalité a décidé de réparer cette erreur. Notre adhérent a recueilli des informations sur ce soldat et ensuite son nom figurera sur le monument. Le hasard a voulu qu'il découvre la non inscription d'un soldat « Mort pour la France » de 14-18, cette omission sera également signalée à la mairie. N'ayant aucun doute sur les bonnes dispositions de la municipalité, ainsi ces deux soldats ne tomberont pas dans l'oubli.

Dimanche 28 janvier 2018 à partir de 10 h, au restaurant « La Grange de la Croix du Roc » à Saint Pantaléon de Larche (19) aura lieu notre assemblée générale. A cette journée seront présentés le rapport de l'année écoulée ainsi que son bilan financier. Suivront ensuite une conférence de Jean-Paul Herminot sur les forges et une animation proposée par Jean Alambre écrivain-musicien bien connu.



Les 28 & 29 septembre 2018 sera organisé à l'Espace des Trois Provinces à Brive-la-Gaillarde, notre forum international où plus de 150 associations françaises & étrangères seront présentes. Durant l'année 2018 nous comptons poursuivre notre série de conférences et d'animations, nous sommes ouverts à toutes les propositions.

Notre antenne se réunit tous les premiers vendredis du mois à la bibliothèque à partir de 18 h (sauf en juillet & août), son but est de donner des cours d'initiation et de fournir les outils pour avancer dans les recherches. En ce début d'année nous adressons tous nos meilleurs vœux à la municipalité ainsi qu'aux habitants de Baladou.

**Galette des rois lors de la première séance de 2017 à Baladou**

Jean-Claude Mazot

## Tribune Libre d'Actualité

### Mon mari m'a dit ....

Lorsque nous nous sommes rencontrés la toute première fois (il y a bien longtemps) les garçons avaient - selon la formule consacrée à l'époque - l'habitude de « baratiner » les filles pour leur faire la cour et c'était souvent fait d'une manière maladroite il faut le reconnaître !

Nous avons une sorte de « cérémonial » qui gérait « nos travaux d'approches » et, à par quelques goujats, tout se passait bien. Lorsque les filles y étaient sensibles, on approfondissait la relation avec plus ou moins de bonheur. Comme il n'était pas dans l'air du temps que les filles draguent les garçons on était bien obligé de tenter des travaux d'approche !

Avec le recul, je m'interroge - et ne dois pas être le seul - sur l'art et la manière de s'intéresser à une personne du sexe opposé en 2018 sans se voir taxé de harceleur sexuel (ou harceuse, équité oblige as-tu tenu à ajouter) !

Ton féminisme à toi postulait pour un juste équilibre entre les hommes et les femmes et jamais tu n'as envisagé dans ce militantisme que les femmes puissent un jour mettre en pratique ce qu'elles reprochaient si fort aux hommes depuis des lustres.

Tu m'as souvent parlé de ces ultras féministes d'après 1968 qui n'hésitaient pas à clamer : mais comment peut-on aimer un homme ? Dans les groupes de militantes que tu fréquentais, elles étaient minoritaires à l'époque mais déjà elles te posaient problème car tu fais partie de ces femmes qui ne se sont jamais sentie inférieures au sexe dit fort !

Il y a et aura toujours hélas des violeurs, des harceleurs, des gestes déplacés. Doit-on pour autant en arriver à ne plus oser rester seule ou seul dans une foule de circonstances avec une autre personne de sexe opposé ou de même sexe (en y réfléchissant, ça finira bien par arriver)? Doit-on pour autant ne pas dissocier d'un vrai viol le harcèlement sexuel ou les gestes déplacés ? Tu trouves quant à toi que c'est faire offense à toutes celles et ceux qui ont été vraiment violés, que c'est amoindrir dangereusement l'acte ignoble subit.

Tu as connu personnellement le harcèlement moral en milieu professionnel. Il ne se pratique pas forcément entre harceleur et harcelé loin du regard des autres et il est très subtil. De celui là on ne parle guère et pourtant il est ravageur comme l'est le harcèlement en milieu scolaire.

A force de jeter tous les mecs dans un même sac d'horribles pervers lubriques, il va devenir compliqué de trouver l'âme sœur sans passer par une petite annonce, la télé réalité ou les sites de rencontres ce qui au final est souvent bien plus dangereux qu'un geste déplacé auquel on doit sans hésitation répondre par une belle paire de gifles avant de mettre l'entourage au courant par précaution.

Tu sais quoi ? Nos bonnes vieilles histoires d'amour ont du plomb dans l'aile ! C'est bien triste ...

Le **viol** est l'acte par lequel une personne est contrainte à un acte sexuel, par la force, surprise, menace, ruse ou plus largement, sans son consentement.

Le **harcèlement sexuel** est un enchaînement d'agissements hostiles et à connotation sexuelle, dont la répétition et l'intensité affaiblissent psychologiquement la victime. Il peut viser à intimider la victime, à la dominer, ou à obtenir un acte sexuel. Il désigne aussi les sollicitations de faveurs sexuelles au travail sous peine de sanction.

Le **geste déplacé** vise à toucher certaines parties du corps avec une arrière-pensée sexuelle

Danièle Carbon

## Les Bouchons d'Amour

A l'initiative de l'enseignante, notre école s'est inscrite au programme « Les Bouchons d'Amour », une association qui coordonne la collecte des bouchons plastiques.

### Quels bouchons collecter ?

- Les bouchons alimentaires: eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche....
- Les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits entretiens, lessive, assouplissants..
- Les bouchons de cosmétique: déodorants, laque, parfum...
- Les bouchons de produits d'hygiène: dentifrice, shampoing, produits douche...
- Les couvercles plastiques: chocolat, café en poudre, moutarde...
- Divers: les boites de pellicule photos, les œufs Kinder...



ATTENTION: Les bouchons ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre.

Sont refusés:

- Les bouchons de produits chimiques hautement toxiques
- Les bouchons de sécurité: détergents...
- Les bouchons de médicaments...

Penser à enlever les pastilles de papier, alu, carton, mousse à l'intérieur des autres bouchons ; ces éléments sont nuisibles au recyclage. Le respect de cette sélection facilite le tri des bénévoles, qui vous en remercient.

**Les objectifs de l'association** sont d'acquérir du matériel spécifique pour sportifs handicapés, de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap, d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle et aussi d'aider à la formation de chiens d'accompagnement social dirigée par l'association Handi'chiens.

La Sté CABKA BELGIUM en Belgique achète à l'association les bouchons plastiques pour fabriquer des palettes garanties 10 ans, qui pourront être récupérées après ce délai, refondues à nouveau, donc un plastique indéfiniment recyclé.

Collecter les bouchons, c'est un geste au quotidien qui devient important lorsqu'un fauteuil ou du matériel sont remis à des personnes qui en ont grand besoin. Avec peu, on peut faire beaucoup, les Bouchons d'Amour l'ont fait.



**Pour participer, collectez les bouchons et déposez-les à l'école ou à la mairie**

## Lot Aide à Domicile



Appel gratuit 08 05 69 69 46

[www.lotaideadomicile.com](http://www.lotaideadomicile.com)

[lad@epl-lad.org](mailto:lad@epl-lad.org)

Par courrier : LAD, 48 Rue Montandré, 46000 Cahors

### Pôle de Souillac

35 Boulevard Louis Jean Malry  
46200 Souillac

Accueil du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

### Permanences locales

- Pôle de Souillac, 35 Bd Louis Jean Malry, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Cressensac, mairie, les 3 premiers jeudis du mois de 9h à 12h.
- Martel, Place des consuls, les 3 premiers mercredis du mois de 9h à 12h.

## Aide à Domicile en Milieu Rural

DOMICILE    FAMILLE    AUTONOMIE    SANTE

**L'ADMR**, à tout âge  
la référence du service à la personne

Ménage repassage    Portage de repas    Aide à la personne    Télésistance Filien

Garde d'enfants

**CONTACTEZ-NOUS !**  
05 65 35 02 95  
[info46@fed46.admr.org](mailto:info46@fed46.admr.org)

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Depuis 70 ans, il intervient au domicile de la naissance à la fin de vie.

• Des bénévoles et des salariés qui sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseignent sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

• Présente sur l'ensemble du territoire, l'ADMR est forcément près de chez vous.

• Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos services pour la satisfaction de nos clients.

• A chaque besoin, une solution. Grâce à un large panel de services proposés, nous répondons à l'ensemble de vos besoins.

• Au delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter...

(devis gratuit sur demande)

## Dates à retenir

<b>Samedi 20 janvier</b>	Soirée Dansante	Accor'dance
<b>Samedi 27 janvier - Cuzance</b>	Loto des écoles	Association Parents d'Elèves
<b>Dimanche 28 janvier 11h</b>	Vœux à la population	Municipalité
<b>Mercredi 31 janvier 15h</b>	Accueil à la bibliothèque	Bibliothèque
<b>Jeudi 8 février 10h30</b>	Bébés lecteurs	Bibliothèque
<b>Dimanche 11 février 15h</b>	Dictée de Pivot	Bibliothèque
<b>Lundi 19 mars</b>	Commémoration	Municipalité
<b>Mardi 8 mai</b>	Commémoration	Municipalité
<b>Mardi 14 et mercredi 15 août</b>	Fête votive	Comité des fêtes

## Déchetterie de Martel

Déchetterie	Adresse	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Martel</b>	Zone artisanale	Fermé	Fermé	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	Fermé	9h00 – 12h00
T/F : 05-65-27-19-42	46600 Martel	Fermé	14h00 – 18h00	Fermé	Fermé	14h00 – 18h00	Fermé

## Bac textile



Comme annoncé dans le bulletin de juillet dernier, un bac textile est désormais à votre disposition sur le parking du 19 mars, à côté du « récup verre », sous la mairie.

Ce point d'apport volontaire pour les vêtements ou linge de maison permet d'améliorer la qualité du tri (la présence de textile dans les recyclables est une des erreurs les plus fréquentes) et réduire les tonnages de déchets ménagers.

### Ouverture de la mairie au public

Le mardi de 14h à 18h  
Le mercredi de 9h à 12h  
Le jeudi de 14h à 19h  
Les élus reçoivent sur RDV

Tel: 05.65.37.30.68  
[mairiebaladou@gmail.com](mailto:mairiebaladou@gmail.com)

### Bibliothèque Municipale

Ouverte le mardi de 9h45 à 10h45  
Le mercredi de 16h30 à 18h30  
Le samedi de 10h à 12h

Tel: 05.65.41.24.83  
[bibliobaladou@gmail.com](mailto:bibliobaladou@gmail.com)

### Transport à la demande

Le mercredi matin à destination de Martel et le vendredi matin à Souillac  
Tarif d'ølp par voyageur (AR)  
Pensez à téléphoner à la mairie au plus tard la veille du trajet souhaité



**LA RÉGION OCCITANIE**  
Pyrénées - Méditerranée

**LOT**  
CONSEIL GÉNÉRAL

De nombreuses actualités  
sur [www.baladou.fr](http://www.baladou.fr)

### Collecte des ordures

Déchets ménagers : mercredi  
Déchets recyclables : jeudi

Les jours de passage sont susceptibles d'évoluer

**Rappel** : Les formalités pour la rentrée scolaire de septembre seront à effectuer au cours du mois de juin ou début juillet : inscription à l'école mais aussi la demande de transport scolaire.

L'école maternelle de rattachement est celle de Martel.

Les élèves des cours élémentaires sont répartis sur les communes du RPI (les niveaux par communes ne seront connus qu'au printemps).

Le collège de rattachement est celui de Martel puis le Lycée Général Louis Vicat de Souillac (sauf options spécifiques pour une dérogation vers un autre établissement).

Il est rappelé que le lieu de scolarisation des enfants dépend du lieu de domicile des parents.